



à Rome, le 25/01/18, fête de la conversion de saint Paul

Aux laïcs de l'Ordre des Prêcheurs

Prot. 73/17/810 ICLDF

Très chers sœurs et frères laïcs de l'Ordre des Prêcheurs,

C'est dans l'élan de la célébration du Jubilé de l'Ordre que je m'adresse à vous qui, durant ces mois qui vient, allez préparer l'assemblée internationale du laïcat dominicain. Dans toutes les régions, cette assemblée sera sans doute un événement fort important de *célébration de la grâce qui est faite à l'Ordre, d'avoir des sœurs et frères laïcs comme membres actifs de sa mission*. Selon la spécificité de chaque région, ce sera aussi l'occasion de considérer à nouveau la manière dont la vocation laïque est plus que jamais essentielle aujourd'hui pour que l'Ordre inculture au mieux la proclamation de la bonne nouvelle de la venue du Royaume. Pour l'Ordre tout entier, et dans la perspective ouverte lors du congrès pour la mission de l'Ordre qui a ponctué la célébration du Jubilé en janvier 2017, je formule le vœu que cette assemblée soit l'occasion d'un exigeant appel à une créativité apostolique qui intègre réellement la participation spécifique des laïcs de l'Ordre. C'est ainsi que ce dernier pourra au mieux servir le monde et l'Eglise par la prédication. Huit cents ans après la détermination de Dominique à envoyer ses frères aux quatre coins du monde connu à son époque, il me semble que cet envoi doit aujourd'hui trouver son actualisation, non seulement en gardant le souci d'une dispersion « géographique », mais aussi en cherchant à établir la prédication de l'Ordre en la rendant riche de la diversité des cultures et des états de vie. En découvrant que c'est à travers la richesse de cette diversité que l'Ordre est aujourd'hui appelé à manifester son identité d'être un seul « corps prêcheur », enraciné dans la communion en un seul et même appel à « être totalement député à l'évangélisation de la Parole de Dieu ».

Nous le savons tous, la réalité des Fraternités laïques de l'Ordre est très diverse selon les régions, leur dynamisme est inégal ici et là, et leur pleine intégration dans la vie de l'Ordre est variable. Nous savons aussi combien nous pouvons prendre trop de temps et dépenser trop d'énergie pour nous interroger sur l'« identité » dominicaine des Fraternités, sans que cela apporte toujours les fruits de vie que nous espérons. Mais, avec beaucoup d'entre vous, je suis convaincu que la vie du laïcat de l'Ordre ne viendra pas d'une crispation sur les formalités et les structures, mais bien de l'audace d'entendre l'appel lancé à l'Ordre, parce qu'il est l'Ordre des Prêcheurs, à servir la mission de l'Eglise qui, Peuple de Dieu en pèlerinage dans l'histoire (*Lumen Gentium*), devient sans cesse ce qu'elle est appelée à être en proclamant la venue du Royaume. N'est-ce pas le chemin sur lequel nous guident tant de laïcs dominicains, comme Pier Giorgio Frassati ou Giorgio La Pira ? Suivant le concile Vatican II, il est essentiel de rappeler que les laïcs, par leur baptême, « sont faits participants à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ » et « exercent pour leur part, dans l'Eglise et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple de Dieu » (*Lumen Gentium* 31).

Le signe de la fraternité

Le choix de désigner les laïcs membres de l'Ordre non plus en parlant du « Tiers-Ordre », mais des « Fraternités laïques dominicaines » met en lumière un aspect central de la proclamation du Royaume que, avec l'ensemble de l'Ordre, vous êtes appelés à déployer. Pour Dominique, qui dès le début de sa mission en Languedoc voulut être appelé « frère Dominique », la fraternité est intrinsèquement liée à la proclamation du Royaume. Frères et sœurs, qui ne se rassemblent pas après s'être choisis les uns les autres, mais qui se reçoivent mutuellement, comme des amis de Dieu, apprenant les uns des autres comment devenir membres et acteurs d'une famille de fils et de filles d'un même Père. Etre signe de fraternité, au cœur de la vie laïque, c'est être signe que les humains portent en

eux une telle capacité de vivre en frères, c'est-à-dire d'établir entre eux des relations qui, assumant leur diversité, les font solidaires en une même filiation, et un même désir d'être envoyés en ce monde comme témoins de la Parole et de la vie de la grâce de Dieu.

Au fil de mes visites dans l'Ordre, je suis de plus en plus convaincu que cela est pour tout l'Ordre, chacune des branches selon son mode propre, une manière de répondre à l'appel de Paul VI lorsque, dans *Evangelium nuntiandi*, il écrivait : « l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres [...] ou, s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins » (EN, 41). Comme « prêcheurs de la grâce », nous sommes appelés à être de ces témoins, « paraboles de communion », éveilleurs dans le monde de toutes les capacités humaines à devenir mutuellement frères et sœurs, au cœur de l'histoire concrète de l'humanité qui, ainsi, est transformée. Ecrivant cela, je voudrais d'ailleurs élargir mon propos au-delà d'une seule « branche » de l'Ordre pour souligner que, considéré sous cet angle, le charisme d'évangélisation propre de l'Ordre ne se laisse pas définir par la somme des différentes « fonctions » d'évangélistes, mais relève bien plutôt de cette réalité « quasi sacramentelle » de l'incessante advenue de la fraternité humaine. C'est d'ailleurs bien souvent l'expérience vivante de la fraternité qui, en retour, nous conduit à approfondir notre désir de la « proclamation du Royaume ». C'est aussi du point de vue de ce signe de la fraternité que, me semble-t-il, nous pouvons considérer la diversité des manières « laïques » d'être lié à l'Ordre : non pas seulement être alliés dans la réalisation d'une fonction, d'un projet ou d'une œuvre, ni non plus seulement être liés dans l'amitié avec tel ou telle individu ou communauté, mais bien être engagé dans l'aventure d'une fraternité qui aspire à parler dans le monde de ce dont ce monde est, essentiellement, capable. En ce sens, je pense que nous devons, plus que jamais, envisager tous ensemble les diverses manières pour des laïcs de souhaiter être « liés » à l'Ordre de Dominique, c'est-à-dire à la fois faire l'expérience de l'Eglise que l'Esprit établit comme Fraternité, et inviter d'autres à trouver leur joie dans cette même expérience.

C'est dans cet horizon que je voudrais mettre en évidence quelques-uns des défis que les laïcs de l'Ordre doivent aider ce dernier à accueillir et à relever, pour le bien de la mission de prédication de tous.

L'évangile de la famille

Comme toute réalité dominicaine, les Fraternités laïques et les groupes du mouvement international de la jeunesse dominicaine - selon leur mode propre (c'est-à-dire par essence pour un temps limité, puisque la jeunesse passe !) - inscrivent au cœur de leur projet la conversion par, et à, la fraternité. D'une certaine manière, ces réalités fraternelles viennent compléter ce que sont les communautés fraternelles de personnes consacrées, précisément parce que ces dernières ont fait un choix qui les situe de manière nouvelle par rapport à leur propre famille, alors que les laïcs, en choisissant d'appartenir à l'Ordre comme laïcs, font le choix d'apporter cette appartenance nouvelle, cette nouvelle manière de réaliser le charisme de leur baptême, comme un don fécond au sein même de leur vie familiale.

Il me semble que nous n'avons pas encore, collectivement, recueilli toute la richesse de ce choix. Si l'Eglise, dans sa volonté de renouveler en profondeur et radicalement sa mission d'évangélisation, affirme désormais l'exigence de l'« Évangile de la famille » (*Amoris laetitia*, 63), soulignant que la famille, en tant que telle (et, ce disant, il s'agit de la famille normale, non « idéale », avec ses joies et ses peines, ses beaux et joyeux accomplissements comme ses dysfonctionnements douloureux mais parfois aussi féconds), doit être pleinement « acteur de l'évangélisation », qu'est-ce que cela signifie pour la prédication de la Parole de vérité ? Comment, de plus, pouvons-nous contribuer à faire découvrir au cœur même de l'histoire du monde que la famille est, en elle-même, évangélisatrice, témoin de la grâce du Christ qui est « grâce de la fraternité » (IIaIIae, 14, 2, ad4) ?

C'est au sein des familles, et au cours de l'histoire de chacune d'elle marquée par les succès et les chaos, que l'humain apprend ce que veut dire devenir père ou mère, frère ou sœur, fils ou fille. Ces

réalités fondamentales de la vie humaine ne sont pas d'abord des catégories morales ou vertueuses à propos desquelles l'« Eglise » aurait à faire entendre un discours théologique et moral guidant les comportements. Elles sont les réalités de la vie humaine à travers lesquelles chaque être humain est appelé à reconnaître la grâce de la révélation du Nom de Dieu. Comme beaucoup d'entre vous, je peux attester que bien des fraternités sont des lieux où les uns et les autres peuvent, en toute liberté et confiance (et, évidemment, avec mesure et discrétion), partager leur expérience de la famille, et trouver le soutien qu'ils attendent. Il me semble que les religieuses et religieux de l'Ordre, qui bien entendu ont leur propre expérience personnelle de la vie familiale mais mène une vie atypique à cet égard, ont besoin d'être instruits par ces expériences de leurs frères et sœurs laïcs. Ainsi la prédication de tous bénéficie de la diversité réelle des expériences croyantes, qui sont lieux d'intelligence de l'œuvre de la grâce. J'appelle ainsi les laïcs de l'Ordre à contribuer à la définition dans l'Ordre de la manière la plus pertinente d'intégrer l'« Evangile de la famille » au cœur de leurs prédications et ministères pastoraux.

Au cœur de l'Eglise

Comme pour tous les autres rameaux de l'Ordre, la réalité communautaire – « parabole de communion », pour reprendre encore cette si belle expression du frère Roger de Taizé – est partie intégrante de l'évangélisation de la Parole de Dieu par laquelle se construit l'Eglise. Elle a évidemment des formes spécifiques dans la vie laïque dominicaine, mais n'en est pas moins essentielle. Son témoignage a d'autant plus de poids aujourd'hui où l'Eglise me semble particulièrement sensible à la dimension communautaire de la foi partagée et de la recherche de la vérité. On dit souvent, parmi les laïcs de l'Ordre, que la Fraternité est le lieu de soutien et d'enrichissement, lieu source auquel chacun des membres de la Fraternité puise pour vivifier les engagements que bon nombre ont dans leur propre paroisse mais aussi, plus largement, en se portant du fait de leur propre expérience et de leurs compétences, aux frontières et sur ces « lieux de fracture » où sont mis en cause la justice, la dignité et le droit des personnes et des peuples, où la proclamation de l'Evangile est si importante. C'est un motif d'action de grâce de voir se réaliser, par la conjugaison des diverses formes d'appartenance à l'Ordre, les grandes orientations de la prédication de l'Ordre si souvent rappelées par nos Chapitres.

Mais, de plus, au cœur des communautés ecclésiales, le témoignage et l'expérience des Fraternités doivent trouver leur rôle propre au service du déploiement de la dimension missionnaire de l'Eglise. C'est le cas dans les communautés paroissiales, au-delà du seul « fonctionnalisme pastoral », et sans confusion avec les nombreux mouvements apostoliques ou spirituels qui les composent. Mais c'est aussi le témoignage de bien des laïcs de l'Ordre engagés en-dehors des structures ecclésiales habituelles dans de multiples réalités sociales et culturelles, manifestant ainsi l'aspiration de l'Eglise à élargir sans cesse sa tente aux dimensions des mondes qui, aujourd'hui, s'entrecroisent toujours davantage.

J'ajoute, ici, que la réalité démographique du laïcat de l'Ordre dans certaines régions nous invite à porter attention à la manière dont nous accueillons, intégrons et prenons soin des personnes les plus âgées parmi nous : tout groupe humain, je crois, révèle quelque chose de sa propre humanité dans la manière dont il assume avec gratitude, responsabilité et solidarité les plus anciens.

La diversité des expériences de la foi en dialogue, pour une proclamation commune

Lors du Concile Vatican II, la Constitution *Gaudium et Spes* insistait sur ce que l'Eglise pouvait avoir la chance de recevoir de l'expérience de l'engagement dans les tâches séculières du monde vécue par les laïcs. Il ne s'agit pas principalement ici de renforcer une distinction entre le ministère « sacré » et l'engagement « dans la réalité de la pâte humaine ». Mais, ici encore, il s'agit de prendre acte avec gratitude de la diversité de l'expérience croyante. Le théologien moraliste qui cherche à rendre intelligible la complexité de la médicalisation actuelle de la procréation, par exemple, n'aura pas la même expérience de foi que le praticien ou le chercheur qui, au fil du quotidien de ses consultations et interventions, écoute les désirs et les souffrances de ses patients et patientes. L'homme ou la femme « d'Eglise » qui, souvent fascinés par les potentiels inouïs des nouvelles technologies digitales,

cherchent à s'intégrer dans ces nouveaux réseaux sociaux pour une communication plus moderne et plus efficace, n'ont certainement pas les mêmes interrogations de foi que les laïcs chrétiens professionnels qui, au quotidien, sont interrogés par les progrès et pouvoirs d'une technique qui ne cessent de dépasser ce qu'ils ne s'étaient pas autorisés à imaginer. Dans bien des pays où l'Ordre est implanté, les réalités sociales, économiques, politiques, marquent la vie des laïcs d'une manière très différente de celle dont elles marquent les institutions de vie consacrée. L'implication dans la vie laïque comme professionnel et acteur du monde de l'entreprise, de la recherche et de l'enseignement, des affaires ou du monde associatif, du souci écologique ou du leadership dans les communautés humaines, donne une teneur à l'expérience de foi qui doit être intégrée à la dynamique globale de la proclamation du Royaume. Les migrations forcées pour des raisons économiques, politiques ou religieuses, les conséquences de la mondialisation sur les parties de la population qui en sont victimes plus qu'elles n'en recueillent des fruits, inscrivent leur marque dans la vie de nombreux sœurs et frères laïcs de l'Ordre et de leurs familles, et notre communion maquerait à sa pleine vérité si nous oublions cette réalité.

De même, il me semble important de souligner l'expérience spécifique que font les laïcs dans les mondes contemporains dans le champ des pluralismes religieux, constitutifs non seulement de bien des sociétés, mais aussi bien souvent de leurs propres réalités familiales ou professionnelles. Ces réalités confrontent souvent très directement les laïcs de l'Ordre avec l'athéisme, l'agnosticisme, l'indifférence religieuse, le scepticisme voire l'hostilité au christianisme et parfois à toute religion. Dans beaucoup de lieux du monde, ce sont les laïcs de l'Eglise qui se trouvent le plus directement confrontés à l'émergence très intense de nouvelles églises évangéliques qui touchent directement les leurs. C'est bien souvent aux laïcs, plus qu'aux clercs de l'Eglise, qu'il revient de discerner et d'entrer en dialogue dans ces contextes. De plus, désormais, le christianisme, le judaïsme, l'Islam, les grandes religions d'Asie et les religions traditionnelles d'Afrique s'entrecroisent dans un même lieu et il est clair qu'elles participent à la construction des rapports au sein de la diversité de nos sociétés et marquent la vie des familles à travers les alliances et les migrations. Ainsi, les laïcs sont aux premières loges pour voir que le dialogue œcuménique et le dialogue interreligieux sont, aujourd'hui peut-être plus que jamais, une priorité pour la mission de l'Ordre.

Dans ce contexte de pluralisme religieux, mais aussi face aux ignorances, aux préjugés, aux peurs et à toutes les formes de rejet que nous pouvons constater ici ou là à l'égard des autres grandes religions du monde, la tradition d'amitié, de confiance en la capacité de solidarité humaine, et de réflexion critique menée en dialogue avec d'autres à la recherche d'une plus grande intelligibilité de la vérité, nous presse d'être plus que jamais des hommes et des femmes de dialogue entre les cultures et les religions.

De tous ces points de vue, les laïcs dominicains ont une double responsabilité, *ad extra* et *ad intra*. Celle de prendre part au déploiement de la créativité humaine, inspirée par la vie évangélique et le désir apostolique, au service de la construction d'un monde habitable par tous. Celle, aussi, de contribuer à inscrire au cœur de la vie de l'Ordre tout entier la conscience vive qu'une fraternité de prêcheurs est appelé à se tenir vulnérable à ce qui blesse le monde, et à apprendre, en solidarité avec les victimes et les oubliés du monde, à discerner les signes des temps en dialogue avec lesquels l'Ordre désire évangéliser la Parole. Le récent chapitre général des frères de l'Ordre demandait à ces derniers de s'obliger, au moins une fois par an, à étudier ensemble le contexte de leur prédication. Il me semble que faire cela en dialogue avec les laïcs de l'Ordre serait extrêmement fécond pour les uns et pour les autres. C'est, je crois, un service très spécifique que l'Ordre doit apporter à l'Eglise : contribuer à ce que l'expérience de la foi en conversation avec les savoirs et pratiques contemporains participe à l'élaboration d'une intelligibilité théologique de la conversation de Dieu dans le monde.

Les mondes de la jeunesse

Au cœur de cette lecture du contexte de l'évangélisation, une place privilégiée doit être réservée à l'attention portée aux réalités vécues par les jeunes. Sous toutes les latitudes, les jeunes représentent à la fois celles et ceux qui ouvriront des chemins nouveaux pour le futur, et celles et ceux qui sont en

quête de la transmission des traditions et cultures qui les précèdent. Ils sont à la fois ceux qui apprennent le plus vite à apprivoiser nombre de progrès du monde moderne, et ceux que ce monde risque toujours d'oublier, de marginaliser, ou d'instrumentaliser. Ils sont les plus exposés à l'effritement des convictions religieuses argumentées de manière critique au-delà des seules réactions émotionnelles, comme aussi ceux qui sont le plus profondément marqués par l'« interculturelation » qui caractérise les mondes contemporains. Le Pape François, en convoquant le prochain Synode qui sera consacré aux jeunes, à la foi et au discernement vocationnel, invite toute l'Eglise à mettre ce thème au cœur de sa réflexion. Du fait de leur vie familiale et professionnelle les laïcs de l'Ordre sont en première ligne, me semble-t-il, pour stimuler l'Ordre tout entier à répondre à cet appel du Pape.

C'est bien pour cette raison que, d'une manière toute particulière, j'ai voulu inviter l'Ordre tout entier à prendre sa part dans la préparation d'un tel synode, à partir des si nombreux engagements des frères, sœurs et laïcs dans des mondes, des cultures, et des activités dont les jeunes sont le cœur. C'est aussi la raison pour laquelle il me semble si essentiel, en ces temps, de promouvoir le mouvement international de la jeunesse dominicaine (IDYM ou MJD) qui, au sein de l'Ordre, offre la possibilité à des jeunes de donner à leur vocation de jeune chrétien cette tonalité particulière de l'évangélisation à l'école de saint Dominique. Si nous avons, de bien des manières, de nombreuses et belles expériences de « pastorale des jeunes », ce mouvement a été fondé pour donner à des jeunes la possibilité de déployer eux-mêmes des initiatives pastorales, les discernant à la lumière des éléments structurant de l'évangélisation selon la tradition dominicaine. Une fois encore, en ce domaine, cette tradition pourra déployer sa grande richesse de promouvoir l'autonomie et la créativité spécifique de chacun, et d'affirmer en même temps la grande valeur du dialogue intra et inter générationnel, pour le plus grand service de la proclamation du Royaume.

Une fraternité de discernement et d'« accompagnement de vie » mutuel

Je voudrais aussi relever ici une question qui est posée de manière récurrente dans plusieurs fraternités, et ce dans toutes les cultures où l'Ordre est présent : la question des situations conjugales dites « irrégulières ». Dans son Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, le Pape François, soulignant le nécessaire discernement de la grande diversité de telles situations, insiste pour dire : « il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite". Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Evangile ! » (AL, 297). Il poursuit en évoquant le consensus général atteint par les Pères synodaux : « Dans l'optique d'une approche pastorale envers les personnes qui ont contracté un mariage civil, qui sont divorcées et remariées, ou qui vivent simplement en concubinage, il revient à l'Eglise de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vies et de les aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux » (AL 297). Parlant des baptisés divorcés et remariés civilement, le Pape reprend la position exprimée lors du Synode par beaucoup, à savoir qu'ils « doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes selon les diverses façons possibles, en évitant toute occasion de scandale. La logique de l'intégration est la clef de leur accompagnement pastoral, afin que non seulement ils sachent qu'ils appartiennent au Corps du Christ qu'est l'Eglise, mais qu'ils puissent en avoir une joyeuse et féconde expérience. Ce sont des baptisés, ce sont des frères et des sœurs, l'Esprit Saint déverse en eux des dons et des charismes pour le bien de tous. Leur participation peut s'exprimer dans divers services ecclésiaux : il convient donc de discerner quelles sont, parmi les diverses formes d'exclusion actuellement pratiquées dans les domaines liturgique, pastoral, éducatif et institutionnel, celles qui peuvent être dépassées. Non seulement ils ne doivent pas se sentir excommuniés, mais ils peuvent vivre et mûrir comme membres vivants de l'Eglise, la sentant comme une mère qui les accueille toujours, qui s'occupe d'eux avec beaucoup d'affection et qui les encourage sur le chemin de la vie et de l'Evangile. Cette intégration est nécessaire également pour le soin et l'éducation chrétienne de leurs enfants, qui doivent être considérés comme les plus importants » (AL 299). Certes, comme l'écrit le Pape, il y a une grande diversité de situations, évoquées lors du Synode, sans oublier les situations vécues par les baptisés homosexuels, et il est important de promouvoir un « discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que "le degré de responsabilité

n'est pas le même dans tous les cas", les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes » (AL 300). Il me semble que ces réflexions sont particulièrement pertinentes pour aider nos Fraternités à aborder sereinement les situations où il s'agit d'accueillir et d'intégrer dans les Fraternités des frères ou des sœurs vivant ces situations. La question ne devrait pas être de savoir si l'on doit les accueillir ou les refuser, mais plutôt de réfléchir à la manière dont leur appartenance à une Fraternité peut être l'une des modalités selon lesquelles l'Eglise à la fois les accompagnera et accueillera le déploiement de leurs propres dons reçus de l'Esprit. Il ne s'agit certainement pas que les Fraternités laïques de l'Ordre soient des lieux où les règles de l'Eglise ne seraient pas respectées, ni même des lieux où la « dispense exceptionnelle » de ces règles pourrait être facilement accordée. Il s'agit bien plutôt de prendre un double engagement. Celui, d'une part, d'être un lieu d'accueil, de discernement et d'accompagnement : « Lorsqu'on rencontre une personne responsable et discrète, qui ne prétend pas placer ses désirs au-dessus du bien commun de l'Eglise, et un Pasteur qui sait reconnaître la gravité de la question entre ses mains, on évite le risque qu'un discernement donné conduise à penser que l'Eglise entretient une double morale » (AL 300). L'engagement aussi, d'autre part, à faire que la réalité du « signe de la fraternité » que les Fraternités laïques de l'Ordre ont mission de donner dans l'Eglise et dans le monde, intègre la réalité toujours inachevée et imparfaite de l'existence humaine qui s'engage sur le chemin de la conversion en réponse à l'appel à la sainteté. Il nous reviendrait alors, selon les cas, de savoir trouver ensemble les manières de vivre, célébrer et prêcher dans nos Fraternités, en tenant compte de la situation des membres liés par la solidarité fraternelle. Il me semble qu'il y a ici un enjeu particulièrement important pour notre Ordre qui chaque jour rend grâce d'avoir été appelé à être prêcheur de la grâce et de la miséricorde, « *verbo et exemplo* ». J'appelle donc tous les prieurs provinciaux et responsables provinciaux des laïcs dominicains à inscrire ce thème à l'ordre du jour de la réflexion dans leur province sur la mission des laïcs dans l'Ordre afin de définir les modalités concrètes de l'accueil et de l'accompagnement des frères et sœurs concernés par ces situations. Je leur demande de le faire en dialogue avec les Ordinaires locaux, et à faire un rapport de leurs conclusions aux chapitres provinciaux des laïcs et des frères, et à en rapporter une synthèse lors du prochain chapitre général.

Peut-être certains parmi vous auraient attendu que cette lettre aborde des points davantage liés aux problèmes structurels de nos Fraternités : adaptations nécessaires de la Règle, modalités de la formation, structure du « gouvernement », modalités de la vie des laïcs en « province », statut et rôle des assemblées régionales... Tout ceci est important et j'encourage les régions qui ont abordé ces points à en faire part avant l'assemblée, de sorte que cette dernière puisse, le cas échéant, en débattre et proposer des orientations. Néanmoins, ces questions doivent être abordées sereinement et sans crispation, afin de ne pas prendre les fraternités pour une fin en soi, mais bien de les considérer selon leur fin propre : être au service de la proclamation de la Parole. C'est pourquoi j'insiste pour dire que ces nécessaires adaptations de nos structures doivent toujours garder comme horizon premier, parce que c'est l'horizon de la vie, les défis de l'évangélisation que l'Ordre voudrait relever en renforçant la communion fraternelle entre tous ses rameaux. C'est lorsqu'elles ont comme source et comme horizon une telle détermination pour l'évangélisation que les structures portent réellement tout leur fruit. C'est aussi lorsque cette détermination est simple et exigeante qu'on peut trouver comment adapter les structures afin de répondre à de nouveaux besoins, de nouveaux appels de laïcs qui désirent que le charisme de leur baptême se déploie à la lumière de l'intuition évangélique et apostolique de Dominique. Ce dernier n'a-t-il pas progressivement déployé son désir de donner à l'Eglise un Ordre des Prêcheurs en accueillant celles et ceux qui, reconnaissant la pertinence de son intuition, lui ont demandé de les accueillir ?

Très fraternellement,

f. Bruno Cadoré, op
frère Bruno Cadoré, op
Maître de l'Ordre des Prêcheurs